



MINISTRE DE L' AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

DIRECTION GENERALE DE LA PRODUCTION ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT PASTORAL

N°06/2017

Tel: 20 73 68 53 Fax: 20 73 62 54; Email: dpastorale@yahoo.fr

Bulletin pastoral 2ème décade juillet 2017

SYNTHÈSE NATIONALE DE LA SITUATION PASTORALE

Introduction

La saison des pluies s'est installée de manière générale. Des pluies relativement importantes et régulières aussi bien sur le plan spatial que temporel sont enregistrées au cours de cette décade. Cependant, cette situation est timide dans les régions de Diffa (la partie Nord de Kossatori (zone de Soukour) dans le Département de N'gourti), Agadez (Département d'Iférouane) et de Maradi (la partie septentrionale du Département de Dakoro, dans les communes d'Azaghor, Bader Goula, Korahane et Solly Tagriss) attendent toujours leurs premières pluies utiles.

Sur le plan des pâturages, on observe un développement harmonieux des herbacées. Ainsi le stade phénologique varie de la levée à la levée avancée voire le tallage chez les graminées et un début de ramification pour les légumineuses en plusieurs endroits.

L'alimentation fourragère du cheptel est constituée de la production de 2017 dans les zones où le stade végétatif des herbacées permet une bonne appréhension par les herbivores, de la paille de brousse au niveau des zones nord, les compléments alimentaires ; le pâturage aérien enfin les résidus agricoles en stock.

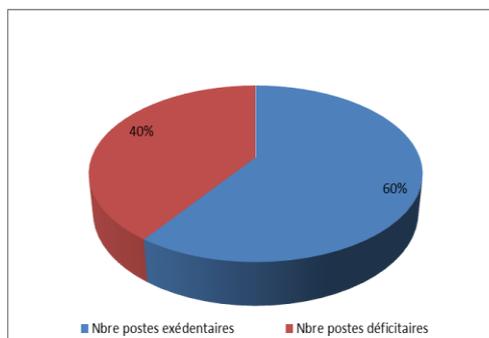
Néanmoins, des poches de sécheresses se sont prononcées dans les départements de Gothèye (Commune rurale de Dargol), de Tillabéry (commune rurale de Kourtheye), de Mainé Soroa (A Nguel beyli), de N'guigmi (Commune de N'guigmi, l'axe Abdoul Ngairom-Sanaga-Légam) et de Goudoumaria (la bande sud-Ouest et le centre).

Le mouvement des animaux vers le nord se poursuit avec plus d'amplitude et de fréquence. Les points d'eau de surface se remplissent facilitant l'abreuvement des animaux. La situation sanitaire est calme. Cependant la hausse des prix des céréales maintenue jusque là entraîne une détérioration des termes de l'échange.

I. Pluie

Comparée à la campagne précédente à la même décade, on note que sur 291 postes pluviométriques dont les données sont parvenues, 60% sont excédentaires contre 40% déficitaires.

Signalons par contre, l'existence de poches insuffisamment arrosées dans quelques départements de la zone pastorale.



Figurel: Situation pluviométrique des postes suivis à la 2^e décade de juillet 2017

II. Les pâturages

Le pâturage herbacé devient de plus en plus disponible et accessible avec l'installation progressive de la saison hivernale au cours de cette décade dans presque toutes les régions du pays aussi bien en zone agricole qu'en zone pastorale.

Les stades dominants selon les régions varient de la levée avancée au tallage pour les graminées et de la levée avancée à la ramification pour les légumineuses sauf dans les zones précitées à faible pluviométrie. Ces herbacées constituent de nos jours l'alimentation des ruminants dans les zones où ils permettent une bonne appréhension. Cependant ces stades phénologiques sont observés pour la plupart en zone agricole plus précisément au niveau, des enclaves pastorales, des massifs forestiers, les zones de la vallée du Niger, les parcs agro forestiers et les vallées et les bordures des koris de l'Aïr..

La composition floristique est le *Cenchrus biflorus*, *Eragrostis tremula*, *Panicum laetum*, *Tephrosia linearis*, *Aristida mutabilis*, *Schoenelfeldia gracilis*, *Tribulus terrestris*, *Alysicarpus ovalifolius*,.....etc. Ces herbacées qui constituent de nos jours le pâturage des animaux, sont malheureusement dominées par des espèces herbacées très peu appréciées tel que le *Sida cordifolia*, le *Pergularia tomentosa* au niveau des enclaves pastorales.

La contribution très appréciable du pâturage aérien et des espèces pérennes pour l'alimentation du bétail est importante, en cette période il se compose des herbacées pérennes au stade de régénérescence

(*Panicum turgidum*) et les ligneux fourragers en régénération (*Acacia Sp.*, *Boscia sénégaleensis*, *Balanites aegyptiaca*, *Mauria crassifolia*, *Gordia sinensis*, *Zizuphus mauritania*, *Commiphora africana*, *Calotropis procera... etc*).

Toutefois, la situation alimentaire du cheptel reste difficile voir préoccupante dans certains départements cités plus haut.

Mais au vue de la tendance actuelle l'herbe verte serait disponible et accessible aux animaux d'ici la fin de la 3^{ème} décade du mois de juillet sur l'ensemble du territoire.

parcours au cours des précédentes décades. Mais, la situation s'est normalisée suites aux importantes quantités de pluies enregistrées.



Figure 4 et 5: situation de l'évolution des pâturages

III. Complémentation alimentaire

La complémentation alimentaire des animaux est basée sur les sous produits agricoles (particulièrement en zone agricole) et industriels disponibles sur les marchés. L'Etat a prévu de positionner 35 022 tonnes d'aliments pour bétail en collaboration avec ses partenaires dans le cadre du programme de soutien à la campagne pastorale 2016-2017. Ces aliments sont destinés à la vente à prix modéré aux éleveurs et à des opérations de distribution gratuite par endroit. Les quantités déjà positionnées continues d'être mis en vente au niveau des centres de vente. Le tableau ci-dessous donne la situation des aliments pour bétail par partenaire. Ainsi, en se référant aux besoins initiaux de 35022 tonnes on enregistre un écart de 7324 tonnes à rechercher.

Tableau 1: situation des aliments pour bétail

Source de financement	Quantité annoncées (T)	Quantités mise en place et/ou en cours (T)	Ecart (T)
Etat	7 500	7 500	0
CCA	5 000	5 000	0
PRAPS	9 000	9 000	0
FAO	4 000	4 000	0
Autres partenaires	2198	2198	0
Total	27698	27 698	0

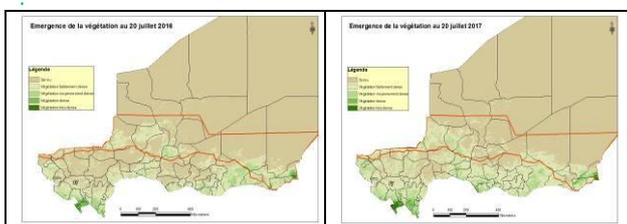
IV. Les points d'eau d'abreuvement

L'abreuvement des animaux en cette 2^{ème} décade de juillet s'effectue sans grande difficulté à partir des points d'eau de surface qui sont bien reconstituées et disposent d'un très bon niveau de remplissage. Quand aux zones peu ou pas arrosées comme la partie Nord de Kassatori (zone de Soukour) dans le Département de N'gourti), Département d'Iferouane) et la partie septentrionale du Département de Dakoro, dans les communes (d'Azaghor, Bader Goula, Korahane et Solly Tagriss), l'abreuvement des animaux s'effectue au niveau des eaux souterrains (puits, cimentés, forages....).

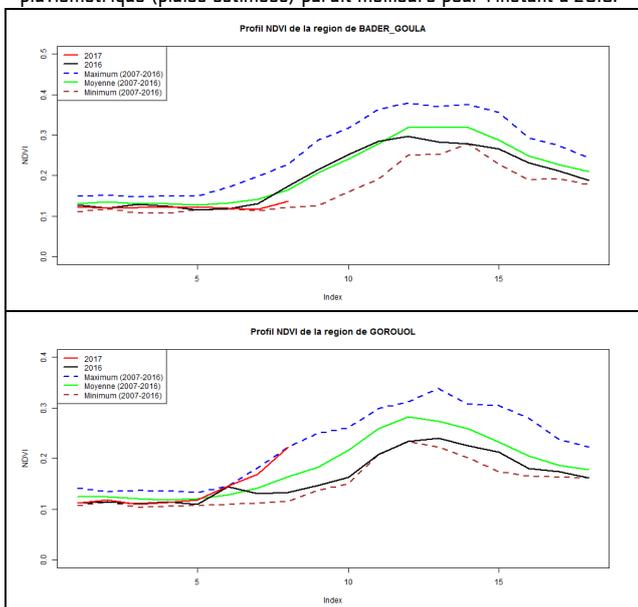
V. Les mouvements et concentration des animaux

La remontée des éleveurs et de leurs animaux du sud (zone agricole) vers le nord (zone pastorale) sont d'une grande ampleur au cours de cette 2^{ème} décade de juillet à cause de la disponibilité et l'accessibilité du pâturage vert.

A Agadez: le mouvement des animaux est interne et la plupart des éleveurs ont regagnés leurs terroirs d'attache. Les zones de fortes concentrations sont :



Figures 2 et 3: Comparaison de l'émergence des végétations 2016 (G) et 2017 (D). A l'image de la décade précédente, il ressort de ces deux cartes NDVI (Emergence de la végétation) que l'année 2017 à l'image du cumul pluviométrique (pluies estimées) paraît meilleure pour l'instant à 2016.



Figures: Profils NDVI des communes a (haut):Bader Goula b(bas): Gorouol

Il ressort de ces profils que la courbe de 2017 en rouge se situe au delà et/ou épouse le maximum 2007-2017 pour cette commune de l'ouest du Niger et pour la majorité des communes se trouvant dans cette partie enregistrent cette tendance ce que confirment les prévisions météorologiques. Par contre à l'image de la commune de Bader Goula figure B, la courbe de 2017 se trouve soit en deçà de l'année 2016 et de la moyenne 2007-2017 ou carrément épouse le minimum 2007-2017 pour la majorité des communes se trouvant au centre nord ; à l'est et au Nord du pays, cette tendance confirme également les prévisions météorologiques.

Cependant, ces situations décrites ci-haut montrent qu'à l'ouest comme à l'Est du pays existent des départements tels Gothèye (Commune rurale de Dargol), de Tillabéry (commune rurale de Kourtheye), de Mainé Soroa (A Nguel beyli), de N'guigmi (Commune de N'guigmi, l'axe Abdoul Ngairom-Sanaga-Légam) et de Goudoumaria (la bande sud-Ouest et le centre), ayant enregistré des sécheresses de court durée qui ont occasionné le flétrissement des herbacées sur les

Les zones de Tchingribawen, Gofat, Afara, Azuru, Mouroud, Inghighi, Intamat, Abarog dans la commune de Thirozerine; la sous zone d'Aberdek (Inwajod, Erawat, Toussouma, Inwitsan, Assakamar), sur le mont (Bagazan namass, Amerigh, Emalawlé), et la sous zone de Tabelot (Illialane, Bargot, Infoug, Ehannoua) et d'Assass (Anounalher, Indakat Tatagor); les zones d'Elmeki, Isseghsseghan, Mararraba, dans la vallée Boughoul et un peu dans la zone Indoudou dans la commune de Dabaga. A Arlit les concentrations sont observées dans les koris d'Eresintagba, d'Anoungarof et de Jikat dans la commune rurale de Dannet; et les zones de Mayet, Aneker dans la commune rurale de Gougaram et autour des mares à Ingall. A Aderbissinet ils sont dans la bande Nord et Nord-Ouest.

A Diffa: On observe une remontée timide en direction du Nord-Ouest (animaux provenant du lit du Lac Tchad). Les fortes concentrations sont observées au niveau des zones de Tattoukoutou, Boudouma et la Vallée de Daddaria dans le département de Mainé Soroa; les zones de Nguel kolo, Nord Gueskerou-Ngagam, Nord Issari, alentours de Boulangou et Mamari dans le département de Diffa; les parages de Chirgué, Tchachala, Boula, Ngaranna, Mouni, Baram Moussa dans le département de Nguigmi; dans la zone de N'guel Yéridjo avec l'arrivée des éleveurs bororo et la partie sud avec les arabes Mahmit dans le département de Goudoumaria et en fin dans le Nord-ouest de la commune de toumour

S'agissant de la région de Dosso: La majorité des animaux est partie en transhumance au Bénin et au Nigeria. Ceux restés au pays sont concentrés dans les aires de séjours, les enclaves, les jachères et les massifs forestiers (Marigouna, Fogha béri, Goroubassounga, Angana, etc.....).

A Maradi: En zone pastorale, Le mouvement des animaux observé se présente comme suit :

- ✓ Du sud vers le nord pour les éleveurs qui sont dans les zones de culture;
- ✓ De l'Est -ouest pour les éleveurs d'Abalak;
- ✓ Vers le Nord pour les éleveurs de Tahoua en direction de Tamaya

La concentration est toujours observée au tour de la réserve, le Ranch Fako, Sur la vallée d'Aminatan, Sud Oly et Garin Ali.

En zone agropastorale, c'est au niveau du centre de la vallée de la Tarka, au nord de Bader Goula, à l'est de la commune de Soly Tagriss, autour des points d'eau des communes de Maireyrey, Tchaké et Guidan Amoumoune, au Nord et au centre du département de Tessaoua.....etc.

En zone agricole, le mouvement des troupeaux est statique. Mais on observe une remontée d'ampleur faible des quelques troupeaux vers le nord (Dakoro et zone pastorale). Ces cas concernent les animaux d'Aguié, Mayahi, Madarounfa Tessaoua etc. les animaux restent concentrés au niveau des terroirs d'attaches, enclaves et forêts de Babban raffi, Dogon Farou et Dan Kada.

Niamey: Le mouvement est interne et habituel et les lieux de concentration sont les enclaves, les bordures du fleuve et des mares. Les mouvements de transhumance sont observés vers les départements voisins (Say, Torodi et kollo).

Au niveau de Tahoua: La remontée des troupeaux transhumants du sud vers le nord se poursuit en avec beaucoup plus d'amplitude. On rencontre quelques têtes d'animaux au niveau de leurs terroirs

d'attache dans tous les départements mais surtout à Keita, Illéla et Bouza.

A Tillabéri: Au cours de la 2^{ème} décennie de juillet 2017, la remontée des troupeaux vers le nord se poursuit normalement dans les départements du centre et ceux du Nord de la Région. On note un début de retour des transhumants dans leurs zones d'accueil dans le département de Torodi. Cependant, la remontée vers le nord est entravée au cours de cette décennie par la recrudescence de l'insécurité sur la frontière Nigéro-Malienne dans les départements Bankilaré, Ayorou, Ouallam, Banibangou et Abala. Elle se fait donc de faible amplitude pour crainte des représailles.

Le départ en transhumance transfrontalière des éleveurs et de leurs troupeaux de départements de Say, Kollo, Téra, Gothèye en direction du Bénin, du Burkina Faso voire le Togo et le Ghana se raréfie au cours de cette deuxième décennie du mois de juillet 2017.

Les troupeaux résidents, sont concentrés sur les plateaux, dans les bas-fonds et sur les enclaves pastorales pour profiter des jeunes pousses aux stades de levée et levée avancées et des ligneux à valeur fourragère pastorale en régénération.

A Zinder: Avec l'installation de la saison pluvieuse les éleveurs regagnent la zone pastorale.

Les zones de concentration sont: l'Est de Guidiguir, autour et Est de la commune de Gouré (axe Karamba -Yari-Kilakina-Gora), le Sud de la commune de Kellé (axe Barikiol - Maja - Awili - Bouzouri) la zone d'Aremari-Bassori dans le département de Gouré. La forêt classée de Takieta, et les enclaves pastorales pour les zones agricoles. Les éleveurs des régions de Tahoua, Agadez et Maradi qui étaient dans le département de Belbedji, commencent à rejoindre leurs terroirs et sont moins visibles dans la zone.

VI. Etat d'embonpoint des animaux

Grâce à la disponibilité des ressources fourragères, l'état d'embonpoint des animaux s'améliore de plus en plus et est considéré au cours de cette 2^{ème} décennie de juillet de passable dans son ensemble.

VII. Situation Sanitaire du Cheptel

Elle est calme dans l'ensemble aucune maladie à déclaration obligatoire n'a été signalée. Cependant il a été signalé quelques cas de suspicion de foyers résumés dans le tableau suivant

Com/Depts	Maladies	Nb foyer	Eff tropx	Nb malades	Nb morts	Mesures prises
Gangar	Pasto GR	2	89	14	10	ttt
N'guigmi	Pasto PR	1	223	15	8	215
	Piroplasmose	2	635	17	12	623
Dannet	Clavelée	3	93	58	0	0
	Pasteurellose	1	47	22	9	0
Dabaga	Clavelé	1	47	3	0	Ttt +vac
N'guigmi	PR	1	35	3	0	ttt
Tillia	Clavelée	1	631	19	6	vac
	Piroplasmose	7	1347	21	20	Ttt+ac
Bosso	Distomatose Pr	12	1048	70	49	Tt +vac

	Pasto PR	3	55	5	0	ttt
	Pasto GR	3	113	10	0	ttt
Gamou	Pasto PR	1	150	5	3	ttt
Bouné	Charbon B	5	1500	40	25	ttt
Guidigui	Pasto PR	1	157	5	5	ttt
r	Pasto GR	2	133	8	1	ttt

A Maradi, on note quelques cas d'affections digestive, du parasitisme et d'avitaminose A en zone nord.

A Tillabéri, on a enregistré des cas isolés de pasteurellose des petits ruminants et de la piroplasmose confirmée par le LABOCEL dans le département de de Say au niveau de la commune rurale Tamou. Il faut noter aussi, le cas de parasitisme gastro-intestinal chronique notamment l'oesophagostomose et la distomatose qui sévit dans les départements de Tillabéri, de Kollo, Say et Ayorou. De même que, des cas sporadiques des suspicions des pasteurelloses et de la clavelée chez de petits ruminants se sont manifestés dans

VIII. Terme de l'échange

Pour cette décade le terme de l'échange est en défaveur des éleveurs au niveau toutes les régions excepté Niamey (5^{ème} arrondissement) Dosso et les six (6) Départements de Tillabéri (Say, Tera, Torodi, Gothèye, Ouallam et Kollo), Mainé pour Diffa, (la ville de Zinder et Bakin Birgdji) pour Zinder, Bouza pour Tahoua et Arlit pour Agadez où il est en faveur de l'éleveur.

IX: Phénomènes exceptionnel

Au cours de cette décade il a été constaté:

- ✓ La présence de sautereaux sur les pâturages au niveau des vallées de Tafadek, Tidente, et Anou araren;
- ✓ Des cas de mortalités de 19 ovins, 12 caprins et 2 bovins dans le village d'Intirza-touareg dans le département d'Aderbissinat suite à la pluie du 09/07/2017;
- ✓ Des cas de mortalités de 20 caprins à Kessi dans le département de Ngourti suite aux précipitations du 17/07/2017;
- ✓ Des attaques de parasites sur les ligneux en régénération dans la partie nord de Dakoro;
- ✓ Une coupe abusive des arbres dans le but d'affourager les animaux à cause de la rareté du pâturage dans le département de Bermo;
- ✓ Des cas de mortalité d'animaux suite aux pluies diluviennes à Bermo et Gadabédji qui reste à confirmer.
- ✓ Des pluies diluviennes enregistrées dans la zone nord de la région de Tahoua ont provoqué des inondations qui ont causé d'importants dégâts matériel et des pertes en vies humaines (3 individus morts) à Tchintabaraden et au niveau du bétail (3 985 têtes de caprins emportées par les eaux) dans le département d'Abalak.
- ✓ 4733 cas de mortalités d'animaux (4650 petits ruminants et 83 gros ruminants) par inondation dans 4 départements de Zinder le 03/07 et 10/07/ 2017.

Tableau3: Bilan des mortalités à Zinder

Départements	Nbre de localités	Nbre animaux morts		
		Petit ruminants	Gros ruminants	Total
Belbedji	6	768	49	817
Gouré	3	2686	7	2693
Tanout	2	204	26	230
Tesker	1	992	1	993
Total	12	4650	83	4733

Conclusion

Du point de vue de la pluviométrie, on peut dire que la saison des pluies s'est installée presque dans toutes les régions, même s'il existe quelques poches peu arrosées. Sur le plan alimentaire la situation est acceptable dans son l'ensemble, On note aussi la disponibilité d'aliments complémentaires notamment de son de blé et de tourteaux de coton au niveau de toutes les régions. La situation sanitaire est relativement calme dans toutes les régions, hormis quelques cas de suspicion de foyers signalés ça et là.

L'abreuvement des animaux se fait en grande partie au niveau des eaux de surface en zone pastorale, qu'en zone agricole.

Les mouvements et les concentrations des animaux se poursuivent avec plus de fréquence et d'amplitude. Le terme de l'échange reste presque défavorable aux éleveurs sur le plan national sauf dans quelques localités comme Niamey (5^{ème} arrondissement) Dosso, les six (6) Départements de Tillabéri (Say, Tera, Torodi, Gothèye, Ouallam et Kollo), Mainé pour Diffa, (la ville de Zinder et Bakin Birgdji) pour Zinder, Bouza pour Tahoua et Arlit pour Agadez où il est en faveur de l'éleveur.

Sources:

CRA;

Rapports décennaires des régions